

Paris, le 4 mai 2009

Le Groupe Banque Populaire lance **FRUCTIZEN 2** un nouveau fonds garanti¹

Le Groupe Banque Populaire lance *FructiZen 2*, un Fonds Commun de Placement à capital garanti à l'échéance, d'une durée de placement de 6 ans et 11 jours. Son objectif est de proposer une participation à l'évolution de l'Indice Dow Jones Euro Stoxx 50 ; son originalité consiste à retenir uniquement les performances positives de l'Indice à des dates de constatation prédéfinies.

La période de souscription s'étend du 17 avril au 27 août 2009 avec une échéance de la formule arrêtée au 11 septembre 2015.

Objectif de gestion

FructiZen 2 appartient à la catégorie des « fonds à formule ». Sa performance est liée à l'évolution du Dow Jones Euro Stoxx 50, indice représentant les 50 plus grandes capitalisations de la zone euro et reflétant la diversité économique et sectorielle de cette zone euro. Son objectif de gestion est d'offrir au porteur à l'échéance de la formule, le 11 septembre 2015, 100% de la valeur liquidative de référence, majorée de 50% de la performance moyenne finale de l'indice.

Les performances de l'indice sont calculées en août de chaque année, aux dates de constatation annuelles, par rapport à 100% du niveau d'origine de l'Indice.

- Les performances de l'indice retenues ne sont pas plafonnées ;
- Seules les performances positives et supérieures à celles calculées les années précédentes sont retenues dans le calcul de la performance moyenne finale.

La performance moyenne finale de l'indice s'obtient en faisant la moyenne arithmétique des performances qui auront été retenues, 50% de cette performance est servie à l'investisseur.

Garantie du Capital

L'investisseur est assuré de récupérer le montant de son investissement initial¹, s'il conserve ses parts jusqu'à l'échéance de la formule soit le 11 septembre 2015.

Durée minimale de placement recommandée

FructiZen 2 est construit dans la perspective d'un investissement d'une durée de 6 ans et 11 jours. La commission de rachat est nulle à l'échéance. Néanmoins, une sortie anticipée de ce fonds à une autre date s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là (une commission de rachat de 4% sera alors due).

¹ – Hors frais d'entrée pour l'assurance vie, hors frais de gestion liés au contrat d'assurance vie. Hors prélèvements sociaux.

Frais

- Jusqu'au 27 août 2009 la commission de souscription maximale est de 2,5 %
- La commission de rachat est nulle à l'échéance de la formule
- Les frais de gestion annuels sont, au maximum, de 2 % TTC

Les autres caractéristiques de **Fructizen 2**

- La valeur d'origine de la part est de 100 euros au 17 avril 2009
- Le code ISIN de **FructiZen 2** est FR0010737502
- **FructiZen 2** est éligible aux comptes titres ordinaires et peut également servir de support aux contrats d'assurance vie exprimés en unités de compte (dans ce cas, des frais de gestion, liés aux contrats d'assurance vie, sont dus annuellement)
- Cette offre est valable du 17 avril 2009 au 27 août 2009 dans le Compte d'Instruments Financiers et du 17 avril 2009 au 10 août 2009 dans un contrat d'assurance vie, selon les capitaux disponibles.

Le prospectus simplifié est disponible sur le site <http://www.fructizen2.com>
et en agence Banque Populaire

Contacts

Relations presse

Groupe Banque Populaire

Virginie de la Serraz

Tél : 01 40 39 65 21

@ : virginie.delaserraz@bfbp.banquepopulaire.fr

Informations techniques

Natixis Epargne Financière

Sabine Baudin

Tél. : 01 78 40 98 34

@ : sabine.baudin@nef.natixis.com

